



Extrait du Stop ! Linky, Non Merci !

<https://stoplinkynonmerci.org/?Comment-refuser-le-capteur-de-donnees-Linky-improprement-appelle-comp-teur-Linky>

Comment refuser le capteur de données Linky improprement appelé compteur Linky ?

- Outils Refus Linky -



Date de mise en ligne : dimanche 26 mars 2017

Copyright © Stop ! Linky, Non Merci ! - Tous droits réservés

COMMENT REFUSER LA POSE DU COMPTEUR LINKY ?

Les documents que nous vous proposons pour refuser le compteur LINKY ont été mis au point par [Me Blanche Magarinos-Rey](#)

- **Si le compteur est chez vous** : appartement, maison ou jardin, il est sur une propriété privée. Les collectifs appellent à en refuser l'accès aux installateurs et à résister aux [intimidations](#). En parallèle, il faudra tout de même **faire les démarches pour signifier votre refus**.
- **Si le compteur est à l'extérieur** de votre maison ou dans des parties communes, seuls les recours administratifs et juridiques peuvent agir.

OÙ SE PROCURER CES MODÈLES DE LETTRES

Dans la bibliothèque des documents Stop Linky :

- [147-scl-etudeartemisiaparticuliers.zip](#)
- [148-scl-etudeartemisiacommunes.zip](#)

Sur le forum de coordination des collectifs

- Documents à usage des particuliers : <https://forum.stoplinkynonmerci.org/index.php/topic,79.0.html>
- Documents à usages des communes : <https://forum.stoplinkynonmerci.org/index.php/topic,80.0.html>

Sur le site de Stéphane LHOMME :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/docs-particuliers-anti-linky.htm>

Sur le site d'Artemisia :

<https://www.artemisia-lawyers.com/f...>

Sur le site de Maître Me Magarinos-Rey

<http://www.avocat-magarinos-rey.com>



À LIRE

La vérité sur les nouveaux compteurs communicants, Clotilde Duroux, Éditions Chariot d'Or, 10 Euros.

Rebelle-Santé N°194 Avril 2017 :

- [Version scannée](#)
- [Version retranscrite .odt](#)
- [Version retranscrite .pdf](#)

À SAVOIR

Me Blanche Magarinos-Rey a été saisie du dossier LINKY dans le cadre d'une action citoyenne pour défendre les

Comment refuser le capteur de données Linky improprement appelé compteur Linky ?

particuliers et les communes. La piste principale concerne la **protection de la vie privée** non pas comme certains s'en sont offusqués ou émus parce que la santé n'est pas l'argument le plus important mais parce que en l'état des normes actuelles complètement obsolètes au regard de la multiplication des sources d'émission électro-magnétiques ,ces normes tout simplement ne protègent pas notre santé nous réduisant à être les cobayes de ces nouvelles technologies. Ce sont donc ces normes qu'il faudrait attaquer pour pouvoir obtenir gain de cause sur Linky, ce qui suppose de vaincre le lobbying indécent des industriels de la téléphonie mobile et autres producteurs de matériel connecté. En l'état actuel, ce n'est donc pas le chemin le plus court pour refuser le capteur Linky.

Me Blanche Magarinos-Rey, spécialisée dans les droits de l'environnement et de l'urbanisme, est connue notamment pour avoir défendu l'association Kokopelli dans un combat pour l'indépendance des maraîchers et des jardiniers. L'association était attaquée par de puissants grainetiers qui lui reprochaient d'utiliser des graines de variétés anciennes non inscrites au catalogue officiel. Après 10 ans de bataille juridique et un passage par la Cour Européenne de justice, Kokopelli a obtenu gain de cause.

Cette fois, c'est sur un tout autre terrain que l'avocate agit, pour préserver les particuliers des dérives et des dangers des compteurs communicants. Cette bataille citoyenne étant financée par une association philanthropique (Artemisia), les éléments de défense produits sont diffusés gratuitement sur le site internet d'Artemisia ainsi que sur les sites qui relaient les résultats de ces travaux.



